

REUNION DU 19 FEVRIER 2019

Absents excusés : D. MARTIN-GANS P. MIVIELLE **Secrétaire :** G. GAY

Le maire propose de rajouter à l'ordre du jour le sujet suivant : retrait de la CDC du Sud Gironde du SIAEPA. Cette demande a été reçue en mairie par mail le 15 février, et n'a donc pu être mise à l'ordre du jour porté sur la convocation. Le conseil est d'accord pour ce rajout.

Compte-rendu de la réunion du 21 Janvier 2019 : ce compte rendu est approuvé sans modification.

Retrait de la CdC du Sud Gironde du SIAEPA Bassane Dropt Garonne : Gérard Gay expose que lors de la dissolution de l'ancienne CdC d'Auros, la commune de Castillon avait rejoint la CdC de Langon. C'est donc un délégué de cette CdC qui siégeait au SIAEPA au titre de la compétence assainissement non collectif. Depuis la fusion de Castillon avec Castets, cette représentation n'étant plus nécessaire, la CdC du Sud Gironde a demandé son retrait du SIAEPA. Ce dernier ayant délibéré favorablement, cette demande doit également être acceptée par les communes membres. Le conseil donne un avis favorable au retrait de la CdC du Sud Gironde du Syndicat.

Compte Administratif 2018 : la Trésorerie n'ayant pas encore communiqué les Comptes de Gestion, le maire propose de présenter les résultats de 2018 et de ne les soumettre au vote que lors de la prochaine séance avec les comptes de gestion.

Budget annexe Multiple Rural : l'exercice 2018 a enregistré la cession du matériel et du mobilier à l'exploitante, Madame DIONET, ainsi que le remboursement anticipé du prêt qui avait financé cet investissement.

	Fonctionnement		Investissement
Dépenses	37 984.50		43 635.43
Recettes	41 930.80		39 743.25
Résultat de l'exercice	3 946.30		- 3 892.18
Report N-1	11 943.82		- 2 612.45
Résultat cumulé	15 890.12		- 6 504.63
Résultat Global		9 385.49	

Budget principal

	Fonctionnement		Investissement
Dépenses	420 602.16		726 885.33
Recettes	483 996.58		699 453.25
Résultat de l'exercice	63 394.42		- 27 432.08
Report N-1	88 066.75		8 578.70
Résultat cumulé	151 461.17		- 18 853.38
Résultat Global		132 607.79	
	RAR Dépenses	48 901.29	
	RAR Recettes	70 179.38	
Résultat avec Restes à Réaliser		153 885.88	

Travaux 2019 :

Aménagement extérieur de la mairie : au vu des devis de travaux envisagés et des disponibilités financières le conseil valide :

L'éclairage de la place :

- Eurovia pour la partie génie civil : 1 384.00 € ht
- Carmagnac : fourniture et raccordement des luminaires : 3 470.00 € ht.

L'installation d'arrosage - Carmagnac : pompe centrifuge dans le puits : 1 695. 00 € ht.

Nb : le circuit d'arrosage intégré sera conçu et réalisé par l'agent communal.

Les végétaux - devis Pépinières ARRIVET et FRIMONT HORTICULTURE : 1 300 € ht. comprenant les végétaux et arbustes à installer devant la mairie et autour de la place, ainsi que deux ifs (arbres de la Paix) à planter de part et d'autre du Monument aux Morts. Ces plantations seront faites avec les enfants de l'école, ainsi que le conseil s'y était engagé lors de la cérémonie du 11 novembre 2018.

Compte tenu de ces aménagements, il est convenu de ne conserver que les jardinières devant l'école, et de supprimer celles qui étaient sur les trottoirs, ce qui permettra de réduire les besoins en arrosage,

Busage des fossés en bordure de la D224 :

Sur la partie Est du bourg jusqu'à la salle des fêtes, fossés non busés de part et d'autre de la route : le Conseil retient le devis Eurovia de 37 567.50 € ht.

Sur la partie Ouest au niveau des parcelles en cours de construction et pour lesquelles les exutoires des eaux pluviales et assainies sont repérés : le conseil retient le devis de l'entreprise Marcon pour un montant de 7 044.20 € ht. Ces travaux comprennent la levée et la réfection du pont du chemin rural de Daney qu'il s'avère nécessaire de baisser pour permettre l'écoulement vers la pente naturelle.

Le busage de la continuité de ce fossé devra être envisagé au fur et à mesure de l'avancée des constructions à venir.

Bail du Presbytère : le bail de ce logement arrive à une échéance triennale au 30 novembre 2019. Le conseil décide de consulter la locataire afin de connaître ses intentions.

Informations/Questions diverses :

Recensement de la population : le recensement est terminé; sous réserve de validation par l'INSEE, la commune devrait dépasser les 500 habitants. Le maire remercie l'agent recenseur pour sa disponibilité et sa ténacité.

Cahier de doléances et de propositions : cette consultation a recueilli *seulement* 3 contributions. Le cahier a été transmis à la Sous-Préfecture le 21 Février.

PLUi : lors de la réunion qui s'est tenu à Loupiac le 18 février, le bureau d'études a présenté aux élus la méthodologie qui déterminera les enveloppes urbaines de chaque commune, ainsi qu'une chaîne de critères concernant les possibilités de changement de destination des bâtiments qui étaient auparavant à usage agricole.

La séance est levée à 23h20